



Documents

Aide - Sociale

69^e Congrès - Gardanne

I - L'UNIVERSITE DE L'ECHEC ET DE L'ABANDON, L'UNIVERSITE DE LA SELECTION SOCIALE.

Nous avons dit et nous disons que la sélection sociale est le fondement de l'Université d'aujourd'hui.

Il est vrai que c'est à tous les niveaux de l'enseignement que nombre de jeunes, de par la sélection sociale, ne poursuivent pas leurs études.

En France, seul un jeune sur quatre, pour la même classe d'âge passe le bac (contre 9 sur 10 au Japon par exemple) et ceci avec des différences énormes selon les régions et les départements ; en Seine-Saint-Denis par exemple cette sélection touche trois fois plus de jeunes.

Cette sélection joue aussi à l'Université, dernier maillon du système éducatif. L'Université reçoit une population déjà sélectionnée. Mais cette sélection s'aggrave encore en cours d'études supérieures.

De 15 % d'enfants d'ouvriers en 1er cycle on passe à 7 % en 3è cycle. C'est-à-dire que sur sept fils d'ouvriers en premier cycle, un seulement aura la possibilité d'étudier en 3è cycle, soit 14 % alors que pour les autres catégories socio-professionnelles ce sont 34 % de ces étudiants entrant en 1er cycle qui iront en 3è cycle.

Vous le voyez, ceux qui aujourd'hui encore nous affirment que "sélection sociale" c'est un truc de l'UNEF, que l'échec et l'abandon touche avec impartialité l'ensemble des étudiants ; ceux-ci n'aiment pas les chiffres. L'échec et l'abandon pour un fils d'ouvrier, eh bien cela s'écrit en trois fois plus gros dans sa tête.

Mais ce n'est pas tout, certaines filières sont pratiquement interdites aux enfants des catégories socio-professionnelles les plus défavorisées, c'est le cas par exemple en médecine où vont 40 % des fils de cadres supérieurs contre 24 % de fils d'ouvriers.

Cette sélection sociale, c'est aussi une inégalité entre étudiantes et étudiants devant nos études. En sciences par exemple, il est deux fois plus difficile à une fille d'avoir son DEUG qu'à un garçon.

Nous le constatons, cette sélection sociale mutile l'espoir de milliers de jeunes, crée une Université d'élite fonctionnant en vase clos, une Université correspondant aux besoins du patronat et non à ceux de la population.

Ouvrir l'Université, cela passe d'abord par son ouverture réelle aux couches les plus défavorisées. Au-delà de l'injustice que représente cette sélection sociale, celle-ci est aussi un frein au changement de l'Université. Quoi de plus logique qu'une Université coupée de la vie et du pays, quand elle est socialement l'image inversée de la nation.

Dans l'Université comme dans l'ensemble du système éducatif, l'objectif prioritaire que nous devons avoir pour que l'Université réponde aux besoins du pays, c'est combattre l'Université de l'échec et de l'abandon en commençant par la lutte contre la sélection sociale.

C'est d'ailleurs se placer le plus en avant et de manière positive face à la loi de l'enseignement supérieur ; les lers cycles que nous voulons, sont ceux de la réussite, d'une formation débouchant sur un métier, une Université dans laquelle les oeuvres universitaires aient toute leur place.

C'est dans cette perspective que nos élus dans les CROUS doivent concevoir leur rôle, c'est dans cette même perspective que nous concevons notre rôle d'élus au C.N.O.

Sur cette question je voudrais d'ailleurs dire un mot : quand nous avons décidé de présenter en novembre dernier une liste "Solidarité Etudiante" au C.N.O ce n'était pas pour la frime ; ce n'est pas nom plus parce que nous sommes des participationnistes ; ce n'est pas non plus parce que l'UID boycottait l'élection au C.N.O. et que nous nous serions dit : la bonne aubaine on va être "majo".

C'est bien parce que nous pensons qu'en tant qu'élus au C.N.O. nous avons un rôle à jouer dans la transformation des oeuvres, c'est bien parce que nous sommes les seuls sur qui les étudiants peuvent compter.

Encore faut-il aujourd'hui que nous nous en donnions les moyens.

Combattre la sélection sociale, l'égalité des chances, c'est donner les moyens à chacun d'accéder à une formation, à une qualification de haut niveau.

Cela passe d'abord par obtenir pour chacun les moyens d'étudier : c'est toute la question de l'aide sociale. Mais quand nous parlons des moyens d'étudier cela veut aussi bien dire les moyens matériels (bourses, restau-U, cité-U, ...) que les moyens d'accéder à la culture, de voyager, de faire du sport.

J'en arrive donc aux oeuvres universitaires.

II - LES OEUVRES UNIVERSITAIRES

Dans les années 50, les gouvernements de l'époque ont pris la décision, poussés par l'UNEF, de créer les oeuvres universitaires.

C'étaient à leur création une structure véritablement novatrice, tant dans ses missions que dans ses structures, avec notamment une cogestion étudiante.

Cette progression va se poursuivre jusqu'en 1965 environ. A partir de cette date, les prémices de la crise entraînent un "rééquilibrage" dans les dépenses de l'Etat en faveur des étudiants.

En effet, "la politique de démocratisation" menée depuis la fin de la deuxième guerre correspondait à travers la reconstruction du pays, aux besoins du patronat. Or les prémices de la crise vont amener celui-ci à revoir ses objectifs et donc ses besoins.

Cela va entraîner automatiquement la révision de la doctrine officielle en matière d'Université.

On n'assistera pas à un arrêt brutal de la politique d'extension des oeuvres, la réalisation des projets en cours se poursuivra, mais souvent les objectifs seront réduits (certains locaux prévus dans les cités-U ne sont pas construits ...).

C'est à partir du début des années 70 que la nouvelle politique va s'accroître et notamment avec SOISSON, ce dernier avait comme projet explicite la disparition pure et simple des oeuvres. Ce fut l'asphyxie financière et les licenciements.

Cela a eu plusieurs conséquences :

- l'arrêt quasi total des constructions de cités-U, alors qu'en 70-80 le nombre d'étudiants ayant droit au bénéfice des oeuvres augmentait de 55%, le nombre de lits ne progressait que de 25%,
- la dégradation du parc, pour le remettre en état, il faudrait investir actuellement un milliard de nouveaux francs,
- la dégradation des services.

Tout cela permet de comprendre d'une part l'état actuel des services que quelquefois (et c'est le cas pour certaines) loin d'aider les étudiants à faire leurs études contribuent à l'échec, à l'abandon, d'autre part l'attitude des étudiants vis-à-vis des oeuvres universitaires : au mieux c'est l'indifférence, au pire l'hostilité. (La droite qui propose de casser la cité-U d'Antony et de construire à sa place des logements ne rencontre pas que de la méfiance parmi les résidents).

Cette situation, nous devons aujourd'hui y remédier. Le premier problème des oeuvres universitaires aujourd'hui tient aux relations entre les étudiants et ce service public.

Cette situation est dangereuse, je ne prendrai que deux exemples : le FSU et les crédits culturels.

Par ignorance, par manque d'organisation ou d'ailleurs pour d'autres raisons, ces crédits sont peu sollicités par les étudiants. L'administration prend appui sur ce raisonnement (ils n'en demandent pas donc ils n'en ont pas besoin) pour faire régresser ces crédits ; entre 1978 et 1981, les crédits du FSU ont vu une augmentation de 2 %. Entre 81 et 83 cette augmentation est de 20 % : on s'en doute cela reste largement insuffisant.

De même pour les R.U. ou le directeur des oeuvres lui-même prenant appui sur le rejet des étudiants du restau-U explique "les habitudes alimentaires des étudiants ne sont plus les mêmes en 86, donc on fait des selfs à la place des R.U.". Le nombre de repas servis en 83 est inférieur de près de 2 % à celui servi en 1970.

Actuellement se prépare dans les couloirs du C.N.O. et du Ministère une réforme des oeuvres universitaires. S'il est important que nous en débattions dans la perspective d'élaborer un projet global et constructif sur la réforme de l'aide sociale, il est urgent que nous nous attachions à rendre les oeuvres universitaires aux étudiants.

Faire que le FSU soit largement utilisé et que des demandes très nombreuses soient faites dans les CROUS, il est urgent que nous développiions l'information sur ce service. Le rendre habituel et indispensable aux étudiants, c'est le meilleur garant pour qu'il ne puisse être supprimé du jour au lendemain.

En clair, ancrer les oeuvres universitaires et tous ses services dans la vie des étudiants, c'est la meilleure façon de placer le débat, quel qu'il soit, sur notre terrain.

III - L'AVENIR DES OEUVRES UNIVERSITAIRES

L'objectif maintenant réaffirmé par le gouvernement depuis près de 3 ans est de lutter contre la sélection sociale (en témoigne bien sûr la loi de l'enseignement supérieur). Les moyens en sont d'une part l'augmentation des crédits de l'aide sociale (+25 % en moyenne chaque année depuis 3 ans) et d'autre part une réorientation de cette aide, de l'aide indifférenciée à l'aide "sous conditions de ressources".

C'est en effet par exemple un acquis des résidents que la cité universitaire soit maintenant considérée comme "aide sous conditions de ressources" et à ce titre ait vu ses moyens augmentés avec notamment la multiplication par deux des crédits de maintenance, qui cependant ne couvrant que 25 % des besoins.

En ce qui concerne les bourses, après des mesures transitoires en 1981, (versement d'un terme supplémentaire), une augmentation de 12 % à la rentrée 82, le versement d'un complément restau-U de 120 F./trimestre et une augmentation de 20 % pour 1983, des mesures appréciables ont été choisies.

L'augmentation de plus de 12% des bourses à la rentrée de 1984. Ce qu'il faut noter, c'est aussi l'augmentation importante d'un nombre de boursiers qui est passé de 90 000 à 12 000 cette année et plus de 130 000 à la rentrée 84, c'est-à-dire une augmentation de 45% en deux ans du nombre de boursiers. Il s'agit bien sûr d'une progression positive, d'autant plus que l'augmentation du nombre de boursiers a surtout concerné les enfants d'ouvriers et d'employés.

Comparons les chiffres que nous donnions en 81 : nous fixions à 1200 F (81) soit 1400 (83) le taux de l'échelon le plus élevé, nous sommes environ à 1200 F. Nous voulions atteindre 20 % d'étudiants boursiers. A l'époque nous en étions à 11 % environ, nous en sommes maintenant à 15 % environ.

En règle générale, la moitié du chemin est fait. Reste à accomplir le reste le plus rapidement possible.

Nous pensons bien sûr aux critères de dotation des bourses, nous devons en discuter et inscrire ces critères dans les réformes des oeuvres universitaires, nous devons définir les compétences des CROUS, du CNOUS quant à l'aide directe.

Par contre, face à ces éléments plutôt positifs, il existe des terrains où cela ne va pas du tout. C'est l'augmentation des tarifs des restau-U ; c'est la non-construction de nouvelles chambres et la dégradation du potentiel existant.

Sur ces questions soyons réalistes : les options que prend le gouvernement par rapport aux R.U., conduisent à une dégradation de leur rôle avec notamment cette année et pour la première fois, la diminution de la subvention du ministère de plus de 1 % réel mais en fait moins 11 % sur le budget 83, 43 millions de francs ont été utilisés sur les repas non servis et inscrits en reliquat pour cette année.

Il nous faut prendre l'initiative sur cette question et nous en emparer le plus largement possible. Des avancées sont possibles : quand nous sommes à la pointe de la lutte, quand 50 000 étudiants boycottent les restau-U à l'appel de l'UNEF, nous gagnons : exemple, le fait qu'il n'y aurait pas d'augmentation du ticket pour cette année universitaire.

Mais cela est malheureusement trop sporadique, nous ne faisons pas de la question de l'aide sociale notre question, celle de nos associations, celle des étudiants. Les résultats des élections ne sont évidemment pas étrangers à cette question.

A - LE C.N.O.

Je donnerai plus loin des éléments plus précisions sur la bataille que nous devons mener, sur les propositions que nous devons avoir aujourd'hui.

La discussion sur la réforme, la place que nous avons à y prendre nécessitent que nous nous arrêtions un instant sur la question du budget des oeuvres voté au C.N.O.

L'axe le plus positif est certainement la multiplication par 2 des crédits de maintenance, ceci est la reconnaissance de la bataille que nous avons menée autour de la préservation du potentiel des oeuvres. Toutefois, cela pose la question de l'activité de nos AGE et de nos élus au CROUS puisque si 20 millions sont actuellement débloqués, près de 40 millions le seront après examen des commissions "équipement-logement" et "restaurants" de chaque CROUS. Cela nécessite donc que dans chaque CROUS, autour de nos élus nous établissions rapidement des sortes de "cahiers des charges" autour desquels nous devons gagner CROUS par CROUS des crédits suffisants. C'est par association, avec les cahiers blancs que nous faisons circuler dans le cadre de la préparation du Congrès que les étudiants doivent exposer l'ensemble de leurs propositions (de la réfection d'une salle culturelle en cité, à la rénovation d'une chaîne sur un R.U.) C'est la possibilité pour nous de créer le débat sur la question du potentiel des oeuvres et de leur nécessité, c'est la garantie que le CROUS, ses services, soient véritablement au coeur du débat dans les amphis, que la bataille sur l'aide sociale soit vraiment celle des étudiants, bref de rendre les oeuvres aux étudiants.

Si d'autres activités ont vu leurs crédits augmenter, c'est le cas pour le FSU avec une augmentation de plus de 6%, des activités culturelles avec une augmentation de plus de 7 % ainsi que la formation continue et des activités culturelles, je crois que nous devons nous arrêter plus particulièrement sur deux questions graves, le SLEE et les restaurants universitaires.

a) le SLEE voit sa subvention stagner, c'est-à-dire une baisse en francs constants de 9 %. ceci pose évidemment la question de l'avenir du SLEE au moment de la réforme.

N'en doutons pas, les mesures budgétaires proposées par le gouvernement amorcent de façon claire l'orientation de ce dernier quant à la réforme des oeuvres.

Si nous avons pu gagner lundi dernier que le CNOUS fasse un bilan de l'activité des SLEE, il est clair que nous assistons à une fin rapide de ce service en tant qu'aide pour les étudiants. La commission de cet après-midi devra y réfléchir, mais en aucun cas nous ne pouvons accepter la solution, choisie par exemple par le CROUS de Paris de faire payer les étudiants pour que vive ce service.

Partout, alors que nous discutons aujourd'hui dans nos amphis autour des projets de 1er cycle d'une véritable formation professionnelle intégrée dans nos cursus avec des stages, colloques, sorties sur le terrain, conférences, deux questions se posent : d'une part, la réelle volonté de la part du Ministère d'ouvrir nombre de formations avec la vie, d'y intégrer une formation professionnelle, d'autre part qui va décider de cette formation professionnelle, qui va décider des stages que nous mettons en place.

Nous le savons, là où les étudiants n'ont aucun mot à dire, et nous en avons de très nombreux exemples, dans les IUT, les stages ne sont malheureusement trop souvent que des emplois sans lien avec notre formation et de surcroît sans aucune indemnité. Gagnons dans chaque amphi, avec nos associations, après chaque débat que nous aurons eu sur la réforme du 1er cycle une commission stage.

A chaque fois qu'une commission stage est créée organisons une contre avec le directeur du CRPUS pour que le SLEE ait un rôle à jouer avec notamment la recherche de stages. C'est à partir de là que nous pouvons gagner une intervention publique pour que des crédits soient débouqués sur le SLEE. C'est à partir de là que nous pourrons rencontrer les entreprises, collectivités locales pour que des moyens soient débouqués avec par exemple la taxe d'apprentissage.

b) En ce qui concerne les restaurants-universitaires, des points positifs ont été obtenus : d'une part la subvention du CNO n'est plus aléatoire et repose même si cela est insuffisant sur la qualité du service ainsi que de la commodité pour l'usager.

D'autre part, si le ministère affirme que le relèvement des tarifs sera nécessaire, il rajoute que celui-ci "devra tenir compte de la politique anti-inflationniste du gouvernement et de la nécessité de ne pas accroître la dissuasion de la clientèle".

Cela dit, la part versée au R.U. décroît de plus de 1% par rapport à l'année dernière, soit une baisse de plus de 6 millions de francs alors qu'il existe un reliquat de 43 millions de francs sur ce chapitre non versés au R.U. en 1983.

Nous ne voyons aucune augmentation de la fréquentation n'est prévue pour 1984 ; l'objectif est uniquement, dans le cadre de la réforme des R.U., de créer un service rentable, capable de faire des profits en ramenant au R.U. une clientèle plus aisée.

Cela est confirmé par les propositions clairement exposées par Mme BLONDEL au C.N.O. de faire travailler ce dernier sur les bases d'une augmentation du ticket en août 84 de 10 ou 12 F.

Nous ne pouvons l'accepter !

Le réforme des oeuvres en ce qui concerne les R.U. doit se traduire principalement par une amélioration de la qualité soit une augmentation de la part versée par le ministère et bien sûr une amélioration du service.

Pour les étudiants, la réforme du R.U. c'est "pas le ticket à 10 balles", c'est d'ailleurs le sens de la motion que nous avons proposée au CNO en demandant que l'année 84 ne connaisse aucune augmentation supérieure à 5% en s'appuyant sur la politique anti-inflationniste du gouvernement.

C'est dans cet ensemble de perspectives que nous devons placer notre activité d'ici le 26 avril, date du prochain CNO où sont discutées d'une part des augmentation et d'autre part la réforme des oeuvres.

B - L'UNEF ET LES OEUVRES. NOTRE ACTIVITE DANS CE DOMAINE.

De par l'urgence de la réforme de l'aide sociale qui se fait trop attendre par rapport à la situation des étudiants aujourd'hui et de ce qu'ils veulent, on l'a constaté, tout n'est pas gagné en matière d'aide sociale et le budget 84 est loin de tout résoudre sur le fond.

Il est urgent que les étudiants agissent sur la question de la réforme avec leurs associations UNEF.

Car cette question n'est pas coupée de ce qu'on dit sur nos associations.

Pourtant et nous le constatons depuis quelques semaines, il existe une difficulté réelle à ce que la masse des étudiants intervienne directement sur l'aide sociale.

La difficulté ne réside pas tant dans le manque d'intérêt que porteraient les étudiants sur les questions de l'aide sociale, mais plutôt par un décalage entre la façon dont nous intervenons, ce que nous proposons comme action et le niveau d'appréhension qu'ils portent par rapport aux oeuvres.

Vous voyez, qu'autant par exemple sur les questions de partiels nous sommes capables d'avoir, par nos associations des modes d'interventions multiples adaptées aux aspirations des étudiants ; cela va de la pétition, une délégation, le refus de composer sur le sujet ou la demande de réhausser l'ensemble des notes et puis la participation d'étudiants dans les pré-jurys d'examens, autant quand il s'agit de la qualité du repas, du montant de la bourse, du versement des prêts ou de la recherche d'un emploi, c'est le boycott ou le rassemblement.

Je ne dis pas que cette forme d'action est inadaptée pour gagner sur ce que nous voulons, mais simplement qu'elle est en décalage sur la réflexion qu'ont les étudiants sur les oeuvres universitaires.

Avec le débat, nous devons bien y réfléchir. Sur chaque question nous devons avancer avec une démarche qui permette à l'ensemble des étudiants de se placer de façon offensive sur la question des oeuvres.

C'est possible, les rassemblements que nous avons tenus lors des réunions des CROUS de Lille, Toulouse, Angers, Besançon, Orléans, Paris, Aix, Marseille, montrent qu'une réelle mobilisation est possible, mais l'insuffisance de ces rassemblements quant au nombre d'étudiants qui y participent témoigne des difficultés que j'évoquais il y a un instant.

A cet égard, soyons vigilants, parce qu'à chaque fois que nous avons organisé un rassemblement qui ne rassemblait pas suffisamment, l'administration des CROUS, aidée en cela par l'UID et la droite n'a pas hésité à s'attaquer de front aux oeuvres universitaires. C'est par exemple la fermeture de locaux culturels sur une cité du CROUS de Créteil ou la mise en place de chaînes rapides à supplément payant à Toulouse sans aucune concertation réelle avec les étudiants.

J'en viens donc à la façon dont nos associations doivent aborder la justice de l'aide sociale.

Notre démarche aujourd'hui doit s'articuler, UER par UER dans chacune de nos associations autour de trois axes d'intervention.

1 - Rendre les oeuvres aux étudiants

C'est une nécessité aujourd'hui que se mette en place un rapprochement des étudiants et des services des oeuvres. Trop peu les connaissent et donc les utilisent. La demande n'est pas à la hauteur et ce n'est pas le meilleur moyen de faire ressortir les besoins réels.

Pour nous, il est urgent avec nos élus, dans les C.A., dans les commissions paritaires qui existent ou à créer, en lien avec tous les élus Solidarité Etudiante dans les conseils d'UER, d'Université, de résidences, les CROUS, au C.N.O.... de faire l'information sur les services existants auprès de tous les bénéficiaires des oeuvres y compris dans une perspective d'une augmentation de leur nombre.

Partout proposons, agissons dans ce sens parce que c'est la garantie de placer le débat sur notre terrain, c'est-à-dire quelle aide sociale pour les étudiants par rapport à leurs aspirations.

Deux exemples pour mieux me faire comprendre : le FSU et le SLEE.

Quand il y a des reliquats sur les crédits FSU d'une année sur l'autre, ce n'est pas le moyen de gagner que plus d'étudiants qui en ont besoin bénéficient de cette aide spécifique.

0 % d'augmentation du SLEE c'est scandaleux car on ne se place pas dans la perspective de jouer un rôle effectif au plus près des besoins des étudiants sur la recherche de stages par les CROUS en lien avec les Universités.

Le SLEE ne joue qu'un rôle de trouver des jobs dans l'année (baby sitting) et l'été et encore, il le joue mal ; par exemple les boulots qu'on trouve l'été n'ont rien à voir avec nos études.

C'est à Nice par exemple que le CROUS propose de vendre des bibelots sur la plage.

Nos élus doivent faire la publicité pour le FSU !

Nos associations doivent agir pour que le SLEE serve à trouver des stages en lien avec les Universités ; n'oublions pas de lancer la discussion sur cette question avec les cahiers de revendication.

C'est comme cela que nous placerons le débat sur notre terrain par rapport à ce que veulent les étudiants. En partant des aspirations des étudiants, de leur volonté à faire rentrer dans leur cursus une véritable formation professionnelle; en Lettres en Eco ou en Sciences, débattons de la façon dont nous gagnerons ces stages. C'est de cette façon en discutant par exemple de stages en droit ou en Langues sur des voyages à l'étranger que non seulement nous pourrions débattre des oeuvres universitaires avec notamment le SLEE et le service voyage, mais bien réellement de la réforme des oeuvres universitaires donc de la place que peuvent jouer ces services dans notre vie de tous les jours.

Mais, même si nous gagnons que ces services soient reconnus et ne soient plus laissés à l'abandon, cela ne réglera pas tout car déjà, les crédits 84 même, ne permettent pas à ces services de jouer le rôle qu'ils devraient jouer.

Mais c'est bien à partir du débat que nous aurons mené sur l'utilisation, le potentiel des oeuvres qu'avec l'UNEF, nos associations, l'ensemble des étudiants la nécessité de faire grandir les luttes en demandant les moyens nécessaires qui correspondent à la réforme des oeuvres que nous voulons.

2 - Sur les cités-U.

De la même façon, sur cette question, nos associations doivent être le lieu de débat de ce que peut être la cité-U, de ce qu'elle peut permettre pour l'aide dans les études.

Dans nos cahiers de revendications faisons parler directement les résidents, les premiers concernés mais aussi tous ceux qui ont été écartés de la cité, qui n'y ont pas droit mais qui voudraient bien en bénéficier.

A partir de là, lançons l'action pour la construction de nouvelles cités-U, pour le déblocage de crédits à cet effet.

Demandons la mise en place de commissions d'études de construction et de financement, demandons où en sont les travaux dans les endroits où ces commissions existent. Certains dossiers traînent depuis plusieurs années.

Faisons voter dans tous les conseils des motions pour la construction d'une nouvelle cité-U à l'appui d'une délégation de résidents et de bourgeoisiers.

Faisons voter dans tous les conseils des motions limitant la hausse du loyer en cité-U à 5 % dans le cadre d'une politique anti-inflationniste.

Il s'agit en fait à chaque moment par l'association, de coller au plus près des aspirations des étudiants :

- avoir une chambre en cité-U,
- vivre autre chose en cité pour ceux qui y sont déjà.

Dans le cahier de revendications il faut qu'il y ait cette partie spécifique sur les cités-U.

Bien sûr, les situations dans ce domaine sont très différentes selon que nous sommes sur un gros centre urbain ou bien dans une ville moyenne, que nous ne pouvons figer un schéma unique.

Je crois par exemple qu'à Paris et en région parisienne, nous avons tout intérêt à penser la réforme des oeuvres universitaires quant aux cités-universitaires en étroite collaboration avec les collectivités locales : parce que c'est non seulement une solution vers laquelle nous pouvons très vite avancer, mais également pour que l'intégration du milieu étudiant au tissu urbain corresponde bien à un besoin qui s'exprime notamment par cette volonté d'ouvrir nos études sur la région, les réalités culturelles, sociales et économiques de la région.

Là-encore, c'est en intervenant de cette façon que nous pourrions créer le climat, ouvrir des possibilités et gagner un accord avec une ville sur les logements étudiants en lien avec les CROUS, nous aurons créé les conditions pour faire intervenir plus largement l'ensemble des étudiants, nos associations, sur la nécessité par exemple de faire un rassemblement pour exiger du Ministère, du C.N.O. et des CROUS des moyens appropriés.

3 - Enfin bien sûr, les restau-U.

C'est bien le domaine où nous ne partons pas de rien avec le boycott national, les référendums, les pétitions et les délégations.

Aujourd'hui chaque étudiant est concerné à sa façon par les restau-U,

soit - parce qu'il n'y mange pas et qu'il y mangerait si c'était autre chose,

soit - parce qu'il y mange mal et cher, bref tout le monde a son avis à donner là-dessus.

L'attitude du directeur et du C.N.O. est de tout baser sur le fait que l'abandon des R.U. serait lié à des changements d'habitudes alimentaires pour justifier des fast-food qui de plus ont un intérêt évident au niveau financier en faisant payer des suppléments.

On justifie ainsi la rénovation des R.U. mais pour nous la réforme des R.U. c'est bien autre chose.

Nous craignons le danger que ce type de service "fast-food" se généralise, se développe occultant toutes les autres questions et pas des moindres : le rapport qualité-prix, ce qu'il y a dans l'assiette, la justice sociale au restau-U.

Pour nous, il n'est pas question de cautionner quelque système que ce soit en occultant toutes ces questions.

Cela passe par une intervention massive et revendicative sur la question des R.U.

Nous avons pu obtenir du C.N.O. qu'une enquête nationale soit organisée sur le comportement des étudiants face au restaurant-universitaire, utilisons pleinement cet acquis, avec la commission de cet après-midi, c'est la possibilité que dans la semaine prochaine nous fassions remplir des milliers de "questionnaires".

Mais notre intervention sur le R.U. ne peut s'arrêter-là ; nous le constatons, les étudiants en remplissant les cahiers de la réussite, ou de revendications s'expriment très souvent sur la situation du restaurant-universitaire. Regardons de plus près ce qu'ils écrivent. Contrairement à la démarche de trop de copains, ils ne partent pas de l'insuffisance du budget pour déclarer "ça ne va pas". Non seulement, ils s'expriment sur la situation du restau-U, le cadre, la longueur des chaînes, la façon dont sont préparés les plats, mais en plus, il font des propositions pour améliorer leur restaurant universitaire ; cela doit nous amener à mieux réfléchir sur les commissions restau-U que nous proposons. Quel étudiant en économie ne serait-il pas intéressé pour faire des études de coûts, des plans financiers sur la gestion de son restaurant-universitaire, c'est par là, en menant le débat, en partant de leurs aspirations que nous devons créer tout de suite et partout ces commissions restau-U.

Quel étudiant en sociologie ne serait-il pas intéressé pour faire des études de comportement sur les habitudes alimentaires ! les exemples sont nombreux, alors profitons-en, c'est le moment passons aux actes !

Une autre question encore par rapport au restaurant universitaire.

Il existe aujourd'hui 43 millions de N.F. qui ne sont pas attribués, il s'agit du reliquat de 1983 dû à la baisse de fréquentation des restaurants universitaires.

Battons-nous pour que les 43 millions de subvention non-utilisés sur les repas pris en 83 (avec la baisse catastrophique de la participation au R.U. qui s'accroît encore dans la dernière période), battons-nous donc pour que ces 43 millions passent dans l'assiette et non pas dans des projets techniques plus ou moins justifiés qui sont loin de nous satisfaire.

DOMENACH disait au C.N.O. qu'il faut utiliser ces 43 millions pour des projets de rénovation (c'est les chaînes à suppléments) parce que selon lui, c'est la dernière année où l'on pourra le faire et c'est vital.

Nous disons NON à ce chantage à priori qui occulte toutes les questions sur lesquelles nous voulons des garanties que nous n'avons pas.

En même temps, il ne faut pas je pense et il faut en discuter, nous laisser enfermer dans le débat : "oui on fait cela c'est urgent, mais rassurez-vous nous comprenons vos revendications, notamment la carte d'abonnement".

Ce n'est qu'en agissant partout que nous gagnerons les R.U. que nous voulons. Faisons voter partout (UER, Université, CLOUS, CNOUS ...) des motions limitant au plus à 5 % les hausses des tarifs des oeuvres pour juillet. Partout organisons là où les CROUS ne se sont pas encore réunis, de grandes initiatives de luttes.

Nous pouvons aujourd'hui mettre le climat dans nos facs sur la question de l'aide sociale, de la réforme des oeuvres universitaires parce que c'est la condition nécessaire pour réussir nos études, c'est aussi pour cela que dans deux semaines l'UNEF sort un CAMPUS spécial aide sociale ; c'est à partir de tout cela que nous proposons aujourd'hui, avec l'assurance que cette convention soit le fer de lance de la bataille que nous lançons sur l'aide sociale, que nous proposons donc d'organiser une grande journée nationale d'action sur les oeuvres universitaires, le lendemain du rassemblement du C.N.O., c'est-à-dire le 26 avril.

Cette journée nationale doit correspondre à une étape importante, à la veille du Congrès national, en ayant le souci que partout les initiatives correspondent bien à une poursuite de l'action que nous engageons ; alors oui, le 26 avril, en partant des aspirations des étudiants, avec des milliers d'étudiants, dans tous les centres universitaires sur les banderoles, il faut voir : "Les hausses ça suffit", "43 millions dans l'assiette", "des stages, des crédits pour le SLEE", "des cités pour étudiant".